

Séance extraordinaire du 13 février 2023

Province de Québec Municipalité de Saint-Étienne-des-Grès

Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil de la Municipalité de Saint-Étienne-des-Grès tenue ce 13^e jour de février deux mille vingt-trois (13-02-2023) à 21 h au 1230, rue Principale, à Saint-Étienne-des-Grès.

À laquelle sont présents les membres du conseil :

Mme Nancy Mignault, mairesse
Mme Line Bélanger, conseillère
M. Jocelyn Isabelle, conseiller
M. Guy St-Arnauld, conseiller
M. Marc Bastien, conseiller
M. Nicolas Gauthier, conseiller
M. Paul Langevin, conseiller

FORMANT QUORUM

Renonciation à l'avis de convocation

Les membres du conseil qui sont sur le territoire de la municipalité étant tous présents, ils renoncent à l'avis de convocation prévu à l'article 156 du *Code municipal*.

Ouverture de la séance

La séance est ouverte à vingt et une heures (21 h) sous la présidence de Mme Nancy Mignault, mairesse. Madame Nathalie Vallée, directrice générale et greffière trésorière, est présente et agit à titre de secrétaire de la séance.

1. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Ordre du jour

Ouverture de la séance

- 1. Lecture et adoption de l'ordre du jour***
- 2. Embauche et nomination d'une directrice du service d'urbanisme – Madame Ilham Aazim – Autorisation de signataire***

Période de questions

- 3. Clôture de la séance***

2023-02-035

EN CONSÉQUENCE, il est **proposé** par Guy St-Arnauld, **appuyé** de Jocelyn Isabelle et résolu d'approuver et d'adopter l'ordre du jour présenté.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Séance extraordinaire du 13 février 2023

2. Embauche et nomination d'une directrice du service d'urbanisme –
Madame Ilham Aazim – Autorisation de signataire

CONSIDÉRANT que la directrice générale et greffière trésorière a procédé à un appel de candidatures pour l'embauche d'un directeur du service d'urbanisme;

CONSIDÉRANT que la candidature de madame Ilham Aazim a été retenue par le comité de sélection;

2023-02-036

EN CONSÉQUENCE, il est **proposé** par Line Bélanger, **appuyée** de Marc Bastien et résolu que le conseil de la Municipalité de Saint-Étienne-des-Grès embauche et nomme madame Ilham Aazim à titre de directrice du service d'urbanisme, et ce, à compter du 20 février 2023. Le salaire versé et les conditions sont ceux prévus dans la *Politique et la charte salariales des cadres et employés non syndiqués*. Il est de plus résolu d'autoriser la directrice générale à procéder à la signature du contrat de travail de la directrice du service d'urbanisme, pour et au nom de la municipalité.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Période de questions

Début : 21 h 02;
Fin : 21 h 02 (pas de question).

3. Clôture de la séance

2023-02-037

Les sujets à l'ordre du jour ayant tous été épuisés, il est **proposé** par Paul Langevin, **appuyé** de Nicolas Gauthier et résolu que la séance soit levée à 21 h 02.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Nancy Mignault,
Mairesse

Nathalie Vallée, g.m.a.,
Directrice générale et greffière
trésorière

Je, Nancy Mignault, certifie que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du *Code municipal*.